



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 7 juillet 2026

Nombre de conseillers
en exercice : 39
Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 30
Nombre de représentés : 06

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 31
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 37

OBJET

Affaire n° 2026-135

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
EN FONCTIONNEMENT ET EN
INVESTISSEMENT AUX
ASSOCIATIONS ET AU LYCÉE
JEAN HINGLO

ANNÉE 2026

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 29 juin 2026.
- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie et publiée le 8 juillet 2026.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le mardi sept juillet à dix-sept heures, le conseil municipal de la commune du Port, après convocation légale, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Franck Jacques, 1^{er} adjoint.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Franck Jacques Antoine 1^{er} adjoint, Mme Annick Le Toullec 2^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 3^{ème} adjoint, M. Bernard Robert 5^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 6^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 7^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 8^{ème} adjointe, Mme Danila Bègue 10^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 11^{ème} adjoint, M. Jacques Elie Benard, M. Jean-Paul Burkic, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagés, Mme Yvette Latchimy, Mme Claudette Clain Maillot, M. Alain Iafar, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Mihidoiri Ali, Mme Romina Woadally, M. Naren Mayandi, Mme Véronique Bassonville, Mme Isabelle Erudel, Mme Honorine Lavielle, Mme Nancy Tatel, Mme Aurélie Testan, Mme Samantha Nellee, M. Julien Bitaut, Mme Léanna Naboth et M. Jean Patric Boitard.

Représenté (es) : M. Olivier Hoarau Maire par M. Franck Jacques-Antoine, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe par M. Armand Mouniata, M. Didier Amachalla par M. Jean-Claude Adois, Mme Bibi-Fatima Anli par Mme Annick Le Toullec, M. Morgan Jovien par M. Julien Bitaut, Mme Emmanuelle Thomas par M. Jean Patrick Boitard.

Arrivée (s) en cours de séance : M. Zakaria Ali 9^{ème} adjoint à 17 h 08 (affaire n° 2026-135).

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Mme Barbara Saminadin et M. Jean-Yves Langenier.

Affaire n° 2026-135

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EN FONCTIONNEMENT ET EN INVESTISSEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AU LYCÉE JEAN HINGLO

ANNÉE 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2025-190 du conseil municipal du 2 décembre 2025 portant sur une avance de subvention aux associations et établissements publics ;

Vu les délibérations n° 2026-075 à 088 du conseil municipal du 5 mai 2026 portant sur l'attribution de subventions en fonctionnement et en investissement aux associations et établissements publics au titre de l'année 2026 ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant les orientations sectorielles définies par la Ville dans le cadre de la campagne associative 2026 ;

Considérant la démarche partenariale engagée par la Ville visant à soutenir et dynamiser le tissu associatif dans des secteurs très divers tels que l'action sociale, la santé, la jeunesse, le sport, l'environnement, les personnes âgées, le patrimoine, la culture et autres contribuant à la mise en œuvre d'actions au service de l'intérêt général sur notre territoire ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Politique éducative scolaire et associative » réunie le 24 juin 2026 ;

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : M. Jean-Patrick Boitard et Mme Emmanuelle Thomas),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver l'attribution et le versement des subventions en fonctionnement et en investissement, au titre de l'exercice 2026, aux associations et à l'établissement public selon le tableau présenté ci-dessous ;

ASSOCIATION / ETABLISSEMENT PUBLIC	INTITULE DES ACTIONS	SUBVENTION NOUVELLE FONCTIONNEMENT	SUBVENTION COMPLEMENTAIRE FONCTIONNEMENT	SUBVENTION NOUVELLE INVESTISSEMENT
ASSOCIATION PORTOISE DU SPORT ADAPTE - APSA	Fonctionnement et pratique régulière du sport adapté	2 500 €		

ASSOCIATION / ETABLISSEMENT PUBLIC	INTITULE DES ACTIONS	SUBVENTION NOUVELLE FONCTIONNEMENT	SUBVENTION COMPLEMENTAIRE FONCTIONNEMENT	SUBVENTION NOUVELLE INVESTISSEMENT
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL SOLIDARITE UTILITE RESPECT EPANOUISSEMENT	CLAS "Ensemble pour la réussite des jeunes : unis pour leur apprendre, les soutenir, les faire grandir"	5 100 €		
AN GREN KOULER ECRITURES SOCIALES ILE DE LA REUNION	Achat d'un robot tondeur téléguidé pour l'ACI Semences Péi			7 000 €
LYCEE JEAN HINGLO	Summer Camp 2026 : immersion de 6 élèves vers l'excellence scientifique à l'école d'ingénieur Centrale Supélec de Paris-Saclay en juillet 2026		3 000 €	

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EN FONCTIONNEMENT ET EN INVESTISSEMENT AUX ASSOCIATIONS ET À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

ANNÉE 2026

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur l'attribution de subventions en fonctionnement et en investissement aux associations et à l'établissement public au titre de l'année 2026 en complément des dotations allouées en mai 2026 (délibérations n° 2026-075 à 088).

6 associations et 1 établissement public ont présenté des demandes de subvention en fonctionnement et/ou en investissement.

Pour rappel un certain nombre de demandes de subventions dans le cadre de la campagne 2026 feront l'objet d'un examen ultérieur puisqu'elles sont encore en cours d'instruction et sont toujours en discussions entre la Ville et les porteurs de projets. Il s'agit notamment :

- d'associations ayant présenté des projets mobilisant des financements des dispositifs de la Politique de la Ville (Contrat de Ville, Cité Educative...) dont les programmations financières au titre de l'exercice 2026 sont en instance de validation ;
- de structures ayant présenté un projet associatif assorti d'une demande de subvention pour lesquels la Ville est en attente de précision et/ou d'ajustement ;
- de bénéficiaires de subvention n'ayant pas encore remis leurs bilans.

Au regard de la pertinence des projets présentés et de leur adéquation avec les orientations sectorielles de la Municipalité, il est proposé au conseil municipal d'attribuer des subventions nouvelles et/ou complémentaires en fonctionnement et en investissement aux associations et à l'établissement public, dans la limite de l'enveloppe financière validée au budget primitif, et présentées dans le tableau suivant :

ASSOCIATION / ETABLISSEMENT PUBLIC	INTITULE DES ACTIONS	SUBVENTION NOUVELLE FONCTIONNEMENT	SUBVENTION COMPLEMENTAIRE FONCTIONNEMENT	SUBVENTION NOUVELLE INVESTISSEMENT
ASSOCIATION PORTOISE DU SPORT ADAPTE - APSA	Fonctionnement et pratique régulière du sport adapté	2 500 €		
LIAISON	. Semaine du handicap 2026 . Tournoi de l'amitié de l'Océan Indien : redynamisation du handisport sur le territoire en visant l'inclusion par le sport	2 000 €		
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL SOLIDARITE UTILITE RESPECT EPANOUISSMENT	CLAS "Ensemble pour la réussite des jeunes : unis pour leur apprendre, les soutenir, les faire grandir"	5 100 €		

ASSOCIATION / ETABLISSEMENT PUBLIC	INTITULE DES ACTIONS	SUBVENTION NOUVELLE FONCTIONNEMENT	SUBVENTION COMPLEMENTAIRE FONCTIONNEMENT	SUBVENTION NOUVELLE INVESTISSEMENT
DYS SERVICES	Sensibilisation, repérage, formation sur les troubles du neurodéveloppement (troubles DYS, TDAH, autisme)	4 000 €		
ASSOCIATION CLUB SPORTIF PORTOIS BASKET BALL - CSPBB	. Projet voyage échange sportif et culturel : participation de 15 jeunes Portoïses de la section U13 à un tournoi national en région Pays de la Loire du 15 au 28 octobre 2026 . Educateur sportif : encadrement technique, pédagogique et éducatif pour l'ensemble des catégories du club . Gala de fin de saison	25 000 €		
AN GREN KOULER ECRITURES SOCIALES ILE DE LA REUNION	Achat d'un robot tondeur téléguidé pour l'ACI Semences Péi			7 000 €
LYCEE JEAN HINGLO	Summer Camp 2026 : immersion de 6 élèves vers l'excellence scientifique à l'école d'ingénieur Centrale Supélec de Paris-Saclay en juillet 2026		3 000 €	

Eu égard à ce qu'il précède, il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver l'attribution et le versement des subventions en fonctionnement et en investissement, au titre de l'exercice 2026, aux associations et à l'établissement public cités ci-dessus ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.